



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur les dispositions du projet arrêté du

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

et sur le périmètre délimité des abords des Monuments Historiques sur la commune de Marsat

Le Président de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté en date du 13 avril 2022, une enquête publique unique sur le projet de PLUI de Riom Limagne et Volcans et sur le projet de périmètre délimité des abords des monuments historiques de la commune de Marsat aura lieu du :

Mercredi 1er juin à 9h00 au lundi 11 juillet 2022 à 17h00

La commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif est composée de Alain HOENNER en qualité de Président, de Corinne DESJOURS et de Gérard DUBOT.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête seront déposés pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les lieux suivants :

- Mairie de Chambaron sur Morge - Cellule, 5 Place de l'Eglise - 63200 CHAMBARON SUR MORGE
- Mairie de Chappes - 4 Rue de la Mairie - 63720 CHAPPES
- Mairie de Châtel-Guyon - 10 Rue de l'Hôtel de Ville - 63140 CHATEL-GUYON
- Mairie d'Ennezat - Place de la Mairie - 63720 ENNEZAT
- Mairie de Saint-Ignat - Place de la Mairie - 63720 SAINT-IGNAT
- Mairie de Saint-Ours - Rue de la Mairie - 63230 SAINT-OURS
- Mairie de Sayat - Rue des Mailleries - 63530 SAYAT
- Mairie de Volvic - 1 Place de la Résistance - 63530 VOLVIC
- Riom Limagne et Volcans - 8 Rue Grégoire de Tours - 63200 RIOM

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations

-sur les registres d'enquête

-sur le registre dématérialisé www.democratie-active.fr/pluirlv/

-par mail à pluirlv@democratie-active.fr

-par écrit à Commission d'enquête PLUI - RLV - 8 Rue Grégoire de Tours - 63200 RIOM

Les courriers et courriels doivent arriver au plus tard le lundi 11 juillet 2022 à 17h.

Les dossiers seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet dédié : www.democratie-active.fr/pluirlv/ et sur un poste informatique situé dans chacun des sièges d'enquête.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et heures suivants :

1er juin 2022 de 9h00 à 12h00 à :

- **Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 Rue Grégoire de Tours, 63200 RIOM**
- **Mairie d'ENNEZAT, Place de la Mairie, 63720 ENNEZAT**
- **Mairie de CHATEL-GUYON, 10 Rue de l'Hôtel de Ville, 63140 CHATEL-GUYON**

9 juin 2022 de 9h00 à 12h00 à Mairie de VOLVIC, 1 Place de la Résistance, 63530 VOLVIC

11 juin 2022 de 9h00 à 12h00 à Mairie de CELLULE, 5 Place de l'Eglise, 63200 CHAMBARON SUR MORGE

15 juin 2022 de 14h00 à 17h00 à Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 Rue Grégoire de Tours, 63200 RIOM

17 juin 2022 de 16h00 à 19h00 à Mairie de CHATEL-GUYON, 10 Rue de l'Hôtel de Ville, 63140 CHATEL-GUYON

21 juin 2022 de 16h00 à 19h00 à Mairie de SAYAT, Rue des Mailleries, 63530 SAYAT

23 juin 2022 de 16h00 à 19h00 à Mairie d'ENNEZAT, Place de la Mairie, 63720 ENNEZAT

25 juin 2022 de 9h00 à 12h00 à Mairie de VOLVIC, 1 Place de la Résistance, 63530 VOLVIC

28 juin 2022 de 16h00 à 19h00 à Mairie de SAYAT, Rue des Mailleries, 63530 SAYAT

30 juin 2022 de 14h00 à 17h00 à Espace Culturel de CHAPPES, Rue de la Mairie, 63720 CHAPPES

05 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 à Mairie de SAINT-OURS, Rue de la Mairie, 63230 SAINT-OURS

07 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 à Mairie de CHATEL-GUYON, 10 Rue de l'Hôtel de Ville, 63140 CHATEL-GUYON

09 juillet 2022 de 10h00 à 12h00 à Mairie d'ENNEZAT, Place de la Mairie, 63720 ENNEZAT

11 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 à :

- **Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 Rue Grégoire de Tours, 63200 RIOM**
- **Mairie de VOLVIC, 1 Place de la Résistance, 63530 VOLVIC**
- **Salle polyvalente de SAINT-IGNAT, Rue du Couvent, 63720 SAINT-IGNAT**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenu à la disposition du public :

-aux différents sièges de l'enquête publique listés ci-dessus, aux jours et heures habituels d'ouverture

-au siège de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans - 5, mail Jost Pasquier à RIOM aux jours et heures habituels d'ouverture

-sur le site Internet de la communauté d'agglomération : www.rlv.eu

Les informations relatives à ces dossiers peuvent être demandées auprès de Noémie VORGER FABRE - Service Urbanisme - Riom Limagne et Volcans - CS80045 - 63200 RIOM